

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2024/47

DATE DE
CONVOCATION

27/09/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le trois octobre à vingt heures trente,

DATE D'AFFICHAGE

27/09/2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 septembre 2024 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

DATE AFFICHAGE DE
LA LISTE DES
DÉLIBÉRATIONS

08/10/2024

PRÉSENTS : Serge CASERIS, Aline BILLET, Didier KENISBERG, Olivier ROBERT, Émilie DELAS, Éric FRANÇOIS, Sandrine MARCHAND, Claudette DOS SANTOS, Jean-Claude GUEHENNEC, Pascal CRINCKET, Martine POYER, Janick CHEVALIER, Suzy MAYNE, Cyriac MILLOT, Céline BRUISSON, Bruno PAUL-DAUPHIN, Anne-Lise AUFFRET, Stéphane LEDOUX, Françoise HALOT.

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Christèle COLOMBIER donne pouvoir à Bruno PAUL-DAUPHIN, Achille CHOAY donne pouvoir à Pascal CRINCKET, Élisabeth GANDY donne pouvoir à Aline BILLET, Sylviane COLLES donne pouvoir à Suzy MAYNE, Laure MERY-BOSSARD donne pouvoir à Serge CASERIS.

PRESENTS : 19

ABSENTS : Monique CARUSO, Paul BITAUD, Michel MONTFERME, Patrick SCHMITT, Marc LAUG.

VOTANTS : 24

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pascal CRINCKET.

**OBJET : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EN DATE DU 13 JUIN
2024**

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Lecture faite par Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

ADOpte le procès-verbal de la séance du 13 juin 2024.

Pour extrait conforme,

Le Maire



Serge CASERIS

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20241008-DEL2024-47-DE
Date de réception préfecture : 11/10/2024

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20241008-DEL2024-47-DE
Date de réception préfecture : 11/10/2024